



## Pris au piège

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

**La scène ne laissait pas beaucoup de place à l'interprétation. Des pas dans la neige montrent que le jeune homme a tenté de traverser le canal de Lachine sur la glace, rue de la Commune, en dessous du viaduc de l'autoroute Bonaventure.**



Il a dû sauter un muret d'environ deux mètres de hauteur pour atterrir sur la glace. Celle-ci a visiblement cédé sous son poids.

Matthew Besner a toutefois réussi à s'extirper une première

fois des eaux. Pris au piège par le muret, il ne pouvait pas remonter. Il n'avait d'autre choix que de poursuivre sa traversée sur une glace mince.

La scène montre que la glace a cédé une deuxième fois, à mi-chemin. Encore une fois, l'homme a réussi à s'en tirer et a poursuivi son chemin vers le rivage, côté sud. Alors qu'il était presque tiré d'affaire, la glace a cédé une troisième et ultime fois. Mais cette fois, il n'a pas eu de chance. Matthew Besner est décédé près de la berge.

Vers 8h10 mardi matin, des employés montés dans un panneau publicitaire surplombant le canal Lachine ont aperçu ce qui semblait être un corps tout près du rivage. Ils ont alerté les policiers. Les pompiers ont pu sortir le corps peu après 9h et il s'agissait bien de Matthew Besner, 27 ans.

Sur place, un de ses amis, Adam Grill, a affirmé aux journalistes que Matthew Besner paraissait heureux le soir du drame. Il parlait des vacances de Noël qui s'en venaient et de projets avec sa blonde et sa famille.

Les policiers du SPVM penchent vers la thèse d'un accident. On ignore ce qui a amené le jeune homme à vouloir traverser le canal Lachine à cet endroit. Une autopsie sera menée pour éclaircir les circonstances du drame.

### Disparu dans la nuit de samedi à dimanche

Matthew Besner avait été vu pour la dernière fois par ses amis alors qu'il se trouvait avec eux dans un restaurant de la rue Saint-Alexis, près de la rue Notre-Dame, dans le Vieux-Montréal.

À un certain moment, il s'est levé pour aller griller une cigarette à l'extérieur, mais il n'est pas revenu et n'a jamais été revu par la suite. Il ne s'était pas rendu au restaurant avec sa voiture, qui est demeurée garée dans l'entrée de sa résidence, dans l'arrondissement Saint-Laurent.

«Il s'agit d'un jeune homme apparemment sans histoire, qui n'est pas malade», soulignait au moment de sa disparition l'agent Daniel Lacoursière, du Service de police de la Ville de Montréal.



### Actualités 1 Jessica Nadeau

### Sables bitumineux: un réseau de surveillance inefficace



PHOTO D'ARCHIVES

Les Canadiens ne peuvent pas compter sur un réseau de surveillance efficace pour le suivi des effets de l'exploitation des sables bitumineux. Telle est la conclusion du groupe consultatif chargé de l'étude sur le réseau de surveillance des sables bitumineux et mandaté par l'ancien ministre de l'Environnement fédéral, Jim Prentice.

### Actualités 1 Daniel Renaud

### L'agresseur sexuel au dentier oublié comparait

L'agresseur sexuel qui était recherché par la police à la suite d'une agression survenue en septembre à Montréal et au cours de laquelle il était parti précipitamment en abandonnant sur place son dentier, a été arrêté la semaine dernière.



Financement douteux du Parti libéral

# TOMASSI interrogé par le DGE

PHOTO ANNIK MH DE CARUFEL

**L'ancien ministre Tony Tomassi a été interrogé par des enquêteurs du Directeur général des élections pour usage présumé de prête-noms dans le financement du Parti libéral du Québec.**



**MARCO FORTIER**

fortierm@ruefrontenac.com

L'ex-ministre de la Famille, démis dans la controverse en mai dernier, a confirmé lundi soir à Rue Frontenac qu'il a rencontré des représentants du DGE en lien avec les allégations de prête-noms ayant fait l'objet de reportages.

«J'ai rencontré les gens du DGE. J'ai eu des discussions avec eux», a dit Tony Tomassi. Il a précisé être confiant qu'il sera blanchi de

toutes les allégations qui pèsent contre lui.

La firme de sécurité en faillite BCIA, propriété de Luigi Coretti, un ami de M. Tomassi, est soupçonnée d'avoir recouru à des prête-noms pour contribuer à la caisse du Parti libéral. La Sûreté du Québec a aussi annoncé qu'elle enquête sur l'utilisation présumée d'une carte de crédit de BCIA par le député Tomassi. Ce dernier n'a voulu faire aucun commentaire à ce sujet. La Sûreté du Québec non plus.

Depuis sa rétrogradation comme ministre et son expulsion du caucus libéral par Jean Charest, en mai, Tony Tomassi a cessé de siéger à l'Assemblée nationale. Il dit consacrer toutes ses énergies à sa circonscription de LaFontaine, au nord de Montréal, qu'il représente désormais comme indépendant.

«Je sers mes concitoyens, même si pour certains d'entre vous ça semble difficile à comprendre», dit-il.

## Les employés quittent

La présence à l'Assemblée nationale ne fait-elle pas partie de la description de tâches d'un député, même indépendant?

«Je suis plus utile dans mon comté comme député indépendant. Je ne pourrais pas siéger comme membre dans les commissions parlementaires», dit Tony Tomassi, avant d'ajouter: «Ça me brise le cœur d'être à mon bureau de comté et de regarder la période des questions à la télévision plutôt que d'être sur les lieux.

«Je retournerai à l'Assemblée nationale dès que les vérifications (du DGE et de la SQ) seront terminées. Je souhaite que ce soit avant la reprise des travaux parlementaires en février.»

Lundi après-midi, Giulia Sollecito, attachée politique du député, triait du courrier au bureau de Tony Tomassi, avenue Alexis-Carrel au nord de Montréal. «Il travaille à temps plein pour les gens du comté», a-t-elle dit.

Depuis qu'il a été démis de ses fonctions, le député a perdu quatre attachés politiques, selon nos sources. Geneviève Trudel, qui a répondu aux questions de Rue Frontenac il y a une dizaine de jours, a donné sa démission la semaine dernière, a confirmé Mme Sollecito, elle-même à l'emploi du député depuis l'été dernier.

## Meurtre d'Onelia Fortunato

**Le colocataire de la femme assassinée dimanche dans son logement de Montréal-Nord a été accusé de meurtre au premier degré mardi matin, au palais de justice de Montréal.**

Daniel Renaud

renaudd@ruefrontenac.com

Exceptionnellement, John Mullin, 50 ans, a comparu par téléphone en matinée. Il devra se soumettre à une évaluation psychiatrique de cinq jours à l'Institut Philippe-Pinel pour déterminer s'il est apte à subir un procès. Il reviendra en cour le 29 décembre prochain.

Après avoir reçu des soins, Mullin a pu être interrogé lundi par les enquêteurs des Crimes majeurs du Service de police de la Ville de Montréal. À l'issue de cet interrogatoire, les enquêteurs ont recommandé au procureur de porter une accusation contre l'individu qui souffrirait de schizophrénie.

L'homme, rappelons-le, s'était présenté lui-même à l'Institut universitaire en santé mentale (hôpital Douglas) dans l'arrondissement Verdun peu après le crime. Il était l'ex-beau-frère et le colocataire de la victime, Onelia Fortunato, 49 ans, qui avait accepté de l'héberger pour le dépanner, même si elle ne vivait plus avec le frère de ce dernier depuis longtemps.

On ignore le mobile du meurtre pour le moment. Citant des proches de la victime, certains médias ont avancé que le suspect n'avait pas pris ses médicaments.

C'est vers 13h15 dimanche, qu'un voisin a trouvé le sac à main de la victime à l'extérieur de l'immeuble de la rue Salk, près de la rue Henri-Bourassa, où habitait la victime. Puisqu'il connaissait cette dernière, il s'est rendu chez elle pour lui rapporter lorsqu'il a constaté que la porte du logement était ouverte. Il est entré et a aperçu le corps de la femme qui gisait là. Le voisin a ensuite communiqué avec le 911.



## ENQUÊTE SUR LA MAFIA

### Des armes saisies et un suspect arrêté

Dans la foulée des turbulences qui agitent la mafia italienne à Montréal, la police a encore saisi trois armes à feu lundi et arrêté un suspect à qui on a interdit de se trouver au Café Bellerose, le lieu de l'assassinat d'Ennio Bruni, un fidèle soldat du clan Rizzuto.

Vincent Larouche  
larouchel@ruefrontenac.com

C'est la Section antigang qui a arrêté Désidério Pompa, 33 ans, après avoir appris qu'il se baladait armé.

Une première arme a été découverte sur lui lors de son arrestation. Une perquisition à son domicile lavallois, avec l'aide de la police locale, a permis de découvrir deux autres armes. La conjointe de M. Pompa, Rita D'Andréa, 30 ans, a elle aussi été arrêtée.

Tous deux ont comparu en cour à Montréal et font face à des accusations de possession d'arme.

Désidério Pompa a pu reprendre sa liberté mardi moyennant une caution de 20 000\$. Il aussi dû s'engager à ne pas posséder d'armes, à respecter un couvre-feu et à ne pas fréquenter le Café Bellerose, dans le quartier Vimont, à Laval.

C'est devant cet établissement qu'a été assassiné Ennio Bruni, 36 ans, en novembre 2009. Bras droit de Lorenzo Giordano, l'un des six lieutenants du clan Rizzuto condamné à la suite de l'opération Colisée, Ennio Bruni avait son quartier général dans le petit café, croit la police.

Au palais de justice mardi, Désidério Pompa était représenté par l'avocat Loris Cavaliere, qui a défendu Vito Rizzuto et le patriarche Nick Rizzuto par le passé, et qui travaille avec les deux enfants de Vito dans son cabinet d'avocats.

## AU TOUR DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE DE FAIRE L'OBJET DE COLLUSION

**Les dénonciations d'un ex-employé ont permis au Bureau de la concurrence du Canada de porter des accusations criminelles de collusion, mardi, contre cinq individus et huit entreprises relativement à la construction de tours à logements de la région de Montréal.**

contrats impliqués avoisineraient les 8 millions de dollars, toujours pour la fourniture et l'installation de systèmes de ventilation ou de climatisation.

«Les propriétaires de résidences de la région de Montréal ont été floués dans le cadre de cette activité illégale», a indiqué Melanie Aitken, commissaire de la concurrence, dans un communiqué.

«Les entreprises accusées aujourd'hui sont soupçonnées d'avoir gonflé le prix de leurs produits et services, privant ainsi les consommateurs des avantages d'une concurrence honnête, notamment des prix concurrentiels», affirme-t-elle.

C'est la deuxième fois ce mois-ci que des organismes fédéraux déposent des accusations contre des firmes québécoises de l'industrie de la construction. Du côté de Québec, ni la Sûreté du Québec, ni le ministère québécois du Revenu, ni l'unité anticollusion du ministère des Transports n'ont encore produit de résultats sur ce plan.

Le Bureau de la concurrence a commencé son enquête dans cette affaire en 2005, grâce à des informations fournies par un ex-employé de l'une des entreprises accusées.

«Son nom est confidentiel et je ne peux pas dire pour quelle compagnie il travaillait. Pour l'instant il

est considéré comme un témoin», explique Alexa Keating, porte-parole du Bureau, en entrevue à Rue Frontenac.

Mme Keating précise que le dénonciateur n'a pas été payé pour sa collaboration, et que ce sera au procureur de la couronne de décider s'il veut le faire témoigner en cour. Chose certaine, l'ex-employé sera à la disposition du tribunal au besoin, dit-elle.

Les accusés ont été avisés du dépôt des accusations au palais de justice de Montréal, mais ils n'ont pas été arrêtés et pourront comparaître plus tard devant le juge. Deux estimateurs de profession sont du nombre et auraient offert leurs services à différentes entreprises accusées. «C'étaient eux qui préparaient les offres pour les appels d'offres», explique Alexa Keating.

Selon la porte-parole, les accusations de collusion auxquelles ils font face peuvent entraîner une peine maximale de 14 ans de prison, en plus d'une peine financière déterminée par le tribunal.

Le Bureau de la concurrence précise que son enquête n'avait rien à voir avec l'Opération Marteau de la Sûreté du Québec, qui a été mise sur pied pour enquêter sur les allégations de malversations et de collusion liées à l'industrie de la construction.



VINCENT  
LAROUCHE

larouchev@ruefrontenac.com

Selon le bureau, plusieurs entreprises spécialisées dans les services de ventilation, de climatisation et de chauffage ont secrètement coordonné leurs soumissions afin de déterminer au préalable les gagnants des contrats, «tout en faisant obstacle aux concurrents honnêtes». La valeur totale des



## Quidam revient en force à Montréal

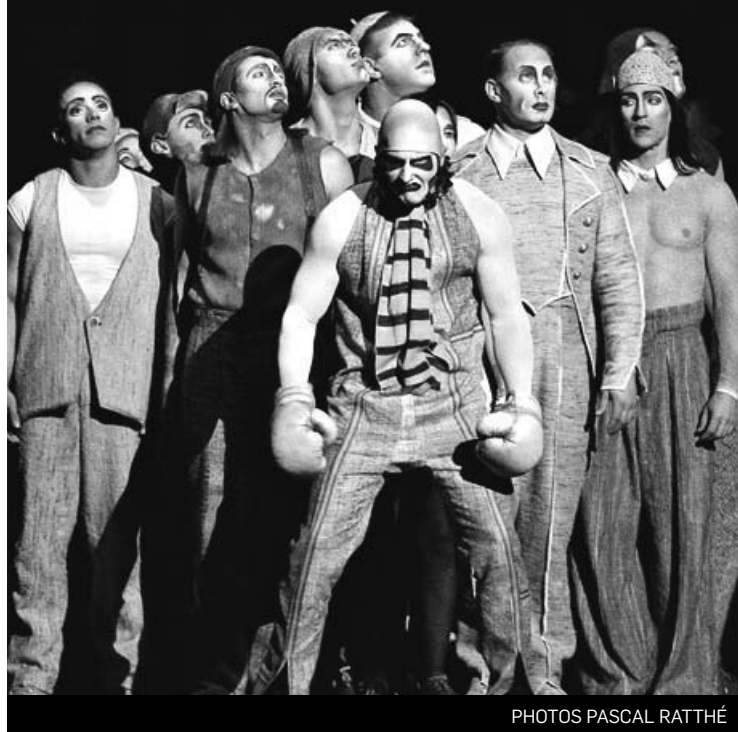
**Après une première présentation à Montréal en 1996 et un tour du monde lors duquel plus de dix millions de personnes l'ont vu, le spectacle Quidam, du Cirque du Soleil, revient au bercail sans son chapiteau. La première officielle, hier soir au Centre Bell, a donné lieu à un enchaînement de numéros tous plus époustoufflants les uns que les autres.**

**Claude Giguère**  
giguerec@ruefrontenac.com

Il y a d'abord Zoé, petite fille dont les parents, figés sur leur chaise, sont froids et sourds au point de l'amener à se pousser dans un monde imaginaire. La table est mise et dès lors, toutes les excentricités sont permises pour les 52 artistes qui donneront tout ce qu'ils ont pour le reste de la soirée.

Ça commence avec un numéro de roue allemande dans laquelle Cory Sylvester, sans réinventer le genre, fait preuve d'agilité en roulant jusqu'aux limites de la scène. Aux diabolos, ensuite, quatre jeunes artistes chinoises démontrent que des centaines d'heures de répétition et des milliers de représentations, ça paie. Il est presque incroyable, avec tout ce qu'elles font faire à ces yoyos chinois, qu'aucune n'en échappe un. Ça roule, ça rebondit, ça virevolte très très haut, c'est fluide et ça a l'air facile comme tout. Mais pourtant...

Toto Castineiras, le clown de la soirée, arrive alors et s'empare d'une spectatrice avec qui il s'élanche dans une drôle de balade en voiture, avant qu'Isabelle Vaudelle ne vienne nous clouer le bec dans un numéro de contorsion aérienne, fusionnée et agile sur une longue écharpe rouge attachée à la structure métallique qui recouvre la scène. Passent ensuite rapidement Mark Ward et son cerceau,



PHOTOS PASCAL RATTHÉ

lesquels ouvrent le chemin à 20 acrobates qui redéfinissent l'art du saut à la corde en groupe. Encore une fois, la chorégraphie est exécutée à la perfection et on a peine à croire qu'aucun ne se prend les pieds dans ces cordes qui vont dans tous les sens.

J'aurais bien aimé vous parler du numéro suivant, celui des cerceaux aériens, mais je l'ai presque manqué en entier. C'est que, voyez-vous, certains parents ont une vision bien large de ce que signifie «spectacle familial». Amener un enfant de quatre ans qui se promène, frappe sur les bancs d'en avant, parle sans cesse, même dans les moments magiques où le Centre Bell au complet est silencieux et est accroché avec les artistes aux cerceaux suspendus, c'est matière à vous faire décrocher le plus assidu des spectateurs... Heureusement, ces parents conciliants ont constaté leur bourde, un peu sur le tard, mais bon, après l'entracte le champ était libre derrière ma rangée de bancs. Ça tombait bien, le meilleur était à venir.

### Force surhumaine

Un après l'autre, on nous sert alors un coup de force et d'équilibre avec Olga Pikhienko, fragile et solide à la fois sur ses cannes, de nouvelles pitreries signées Ward, des acrobates audacieux suspendus à des cordes accrochées à de mini téléphériques, sans doute l'un des moments les plus prenants de la soirée.

Anna Vicente et Jerome Le Baut, dans un numéro au sol intitulé «statue», défient les lois de la gravité et de la force raisonnable qu'on peut retrouver dans un corps humain. On a dit de Quidam qu'il est plus sombre que ce à quoi nous a habitué le Cirque du Soleil et c'est peut-être à ce moment, alors que la musique est tout aussi inquiétante qu'est surhumaine cette performance, et que deux silhouettes louches s'avancent, suspendues, qu'on prend conscience de ce détail, avant de recommencer à se demander «mais comment est-ce donc possible?»

On cesse de se casser la tête rapidement quand le clown interprété par Toto Castineiras reprend

le contrôle de la scène et qu'il va chercher plusieurs spectateurs pour les entraîner dans son projet de tournage de film. C'est très drôle, on se bidonne sincèrement, les personnes choisies dans la foule jouent bien le jeu, peut-être trop bien même... Et si c'était arrangé avec le gars du cirque? À ce sujet, les avis étaient partagés. Mais bon, on préfère ne pas le savoir, le résultat est là et c'est ce qui compte.

Avant la grande finale, Donna Stevens s'élanche dans les airs pour un numéro de cordes volantes qui serait suicidaire si ce n'était de ce mince fil argenté qu'on perçoit et qui nous rappelle qu'en cas de gaffe, l'artiste sera protégée et n'ira pas s'écraser au sol. Il serait tentant de donner une note parfaite pour ce qui est de la justesse d'exécution de l'ensemble des performances de Quidam, mais vu que la perfection n'existe pas, disons que c'est à ce seul et unique moment de la soirée qu'on peut sentir quelques secondes d'hésitation dans l'exécution.

Comme dessert, on nous sert une banquine livrée par 15 artistes qui nous rivent à nos sièges une dernière fois. Pyramides humaines, acrobaties de haute voltige à mains nues exécutées au sol, on est quitte pour une bonne dose d'adrénaline et d'admiration pour ces athlètes qui maîtrisent force, équilibre et synchronisation. Ce numéro a été couronné du Clown d'or au Festival international du cirque de Monte-Carlo en 1999. Pas besoin de nous expliquer pourquoi.

Si certains craignaient l'arrivée d'un tel spectacle dans un endroit aussi chaleureux que le Centre Bell, on peut dire aujourd'hui que Quidam ne souffre pas trop du transfert d'un chapiteau à un immense aréna. Sauf pour un détail, mais pas le moindre. L'immensité des lieux ne permet pas aux spectateurs qui n'ont pas la chance d'être sur le parterre de profiter pleinement des costumes et des maquillages magnifiques des artistes qui s'exécutent sur la scène circulaire.



# Electrolux cessera de fouiller les boîtes à lunch...

**Les 1 300 travailleurs de l'usine Electrolux à L'Assomption ne seront plus importunés par les agents de sécurité. Terminées, les fouilles de boîtes à lunch et la surveillance intimidante sur les lieux de travail !**



RueFrontenac s'est fait confirmer, mardi, qu'il n'y aura plus de contrôle des allées et venues des employés. Les agents de sécurité ont d'ailleurs reçu ordre de faire preuve de plus de retenue dans l'exercice de leurs fonctions.

La direction de l'entreprise a même accepté de rencontrer les leaders syndicaux, à L'Assomption, mercredi matin, pour offrir sa «collaboration» et trouver un terrain d'entente. C'est le gérant de l'usine, George Robbins, qui a communiqué avec le syndicat, tout en précisant qu'il souhaite «évaluer la situation dans son ensemble».

Le syndicat se dit prêt à faire son bout de chemin, mais il pose ses conditions. «Nous ne voulons plus voir des agents de sécurité partout dans l'usine. Il n'y a rien qui justifie qu'Electrolux fasse appel à une petite armée de mercenaires. Nous ne sommes pas dans le Far West.

Nous n'avons pas des fusils dans nos boîtes à lunch !» a ironisé le directeur du local 11 de l'AIMTA-FTQ, Dave Chartrand, en entrevue à RueFrontenac.

Et il ajoute : «Avant l'annonce de la fermeture de l'usine (la semaine dernière), il y avait deux ou trois agents de sécurité (de la firme Garda World). Comment se fait-il que la compagnie les ait limogés ?»

Dave Chartrand croit que la compagnie a compris le message. «Je vais aller à la réunion parce que j'ai le sentiment que la compagnie a réalisé qu'elle était allée trop loin. Je veux voir s'ils sont sérieux», ajoute-t-il.

Il sera accompagné, lors de la réunion matinale, du conseiller syndical Yves Raymond, ex-employé de l'usine Electrolux.

## Une nouvelle directive

Comme l'a écrit RueFrontenac, com lundi, les méthodes de travail des agents de sécurité, majoritairement unilingues anglophones, ont causé un profond malaise chez les employés d'Électrolux.

Un climat de terreur s'est installé à l'usine. Non seulement les employés viennent-ils d'apprendre qu'ils vont perdre leur emploi d'ici 2013, mais du jour au lendemain ils ont fait l'objet d'une surveillance exagérée de la part d'agents de sécurité «qui viennent de l'extérieur».

Electrolux embauche généralement des agents de sécurité de la firme IMAC, basée à Cleveland, et qui s'affiche comme le leader nord-américain dans la gestion de conflits, comme on peut le lire sur son site.

Or, selon un porte-parole d'Electrolux, les agents présents à L'Assomption ne seraient pas tous unilingues anglophones et ne seraient

pas américains.

Ce serait une firme sous-traitante d'IMAC – la firme de sécurité AFIASAP – qui ferait le boulot de surveillance.

«Mais la directive est désormais très claire : il n'est plus question de faire les fouilles des boîtes à lunch des employés. La compagnie va faire les ajustements qui s'imposent pour que le climat soit plus harmonieux à l'usine», a dit à Rue Frontenac un porte-parole d'Electrolux à Montréal.

Selon nos informations, les hauts dirigeants américains d'Electrolux, bien peu familiarisés avec la réalité québécoise des relations de travail, auraient réalisé sur le tard qu'ils étaient allés trop loin sur le terrain de la sécurité.

## Une prime de 7 200 \$

Mentionnons par ailleurs qu'Electrolux, géant suédois de l'électroménager, offre de verser des primes de séparation d'environ 7 200 \$ à chacun de ses travailleurs à l'usine de L'Assomption. La compagnie verserait ainsi 400 \$ par année de service pour un employé qui a donné 18 ans de sa vie à assembler des électroménagers.

Le syndicat n'a pas dit son dernier mot et croit pouvoir trouver un investisseur pour maintenir les activités manufacturières dans cette ville de la région de Lanaudière. «Nous voulons trouver un acheteur. Nous voulons que l'usine reste ouverte. Nous avons un excellent dossier en relations de travail. Il n'y a pas eu de conflit de travail depuis au moins 30 ans. Je suis convaincu qu'un acheteur prendra ça en considération quand viendra le temps de soumettre un projet de relance de l'usine», fait valoir Dave Chartrand.

## Gaz de schiste : le BAPE aura trois semaines de plus

**Le bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) aura trois semaines de plus pour rédiger son rapport sur le développement des gaz de schiste au Québec.**

Jessica Nadeau

nadeauj@ruefrontenac.com

Le ministre de l'Environnement, Pierre Arcand, a fait savoir mardi qu'il avait accepté la demande faite par le BAPE pour obtenir un délai supplémentaire.

«Nous avons clairement mentionné que si le BAPE avait besoin d'un délai supplémentaire pour la réalisation de son rapport, nous le lui accorderions, et c'est ce que nous avons fait», a soutenu le ministre dans un communiqué de presse.

«Nous avons toujours eu la volonté de prendre le temps de bien faire les choses afin d'assurer le respect de l'environnement de même que la sécurité des citoyens, et c'est pourquoi le délai demandé a été accordé sans hésitation», a-t-il ajouté.

C'est donc le 28 février, plutôt que le 4, que le BAPE acheminera son rapport au Ministère. Ce dernier aura par la suite 60 jours pour l'étudier avant de le rendre public.

Depuis le mois d'août, le BAPE se penche sur l'épineuse question du développement durable de l'industrie des gaz de schiste, une filière énergétique pratiquement inconnue du grand public jusqu'en août dernier.

L'organisme a tenu de nombreuses consultations publiques dans les secteurs les plus touchés et a reçu plus de 200 mémoires qu'il doit analyser.

Le 10 décembre dernier, les commissaires ont également procédé à la visite de trois sites d'exploration en Montérégie, soit le site de Canadian Forest Oil à Saint-Denis et ceux de Canbriam à La Présentation et Saint-Hyacinthe, afin de «vérifier l'insertion des activités d'exploration des gaz de schiste dans le milieu».



PHOTO REUTERS

**Les joueurs du Canadien doivent avoir hâte de rentrer à la maison pour le congé de Noël. Pour une deuxième fois en autant de matchs depuis leur départ de Montréal, ils ont fendu l'air, mardi soir à Dallas, en subissant une défaite de 5 à 2 aux mains des étonnants Stars.**



La situation ne s'arrange donc pas pour les troupiers de Jacques Martin qui concluront la première partie de leur long voyage des fêtes avec une escale en Caroline jeudi. Le Tricolore a maintenant échappé

cinq de ses six derniers matchs. Il occupe toujours, malgré tout, le premier rang de la division Nord-Est, deux points devant les Bruins de Boston, mais il pourrait être devancé bientôt s'il ne se regroupe pas.

#### Le trio de Gomez a bien fait

La décision de Jacques Martin de substituer Andrei Kostitsyn par Lars Eller au sein du premier trio complété par Tomas Plekanec et Mike Cammalleri n'a pas fourni de grands résultats.

La deuxième unité formée de Max Pacioretty, Scott Gomez et Brian Gionta a obtenu les meilleures occasions de marquer. C'est drôle à dire mais le Canadien n'a

gagné qu'une fois depuis que Gomez s'est retrouvé.

Pacioretty a frappé à la porte à trois reprises dans les dernières minutes de la troisième période, mais Kari Lethonen s'est dressé devant lui.

Ironiquement, Gionta a réussi à marquer au cours d'une infériorité numérique dans une cause perdue en troisième période, imitant Jamie Benn qui en avait fait autant pour donner les devants 2 à 0 aux Stars au premier engagement.

Le premier but du Canadien a été réussi par Mathieu Darche, but chanceux puisque la rondelle a frappé l'intérieur de son genou droit avant de pénétrer dans le filet. Darche avait au moins le mérite de se trouver devant le filet.

La séquence a été portée à l'attention du juge vidéo, qui a statué que le joueur du Canadien n'avait fait aucun geste volontaire avec sa

jambe pour pousser le disque dans la cage.

Il s'agissait d'un sixième but pour Darche, ce qui le place au sixième rang chez le Tricolore sur un pied d'égalité.

#### Pas dans le coup

L'espoir a cependant été de courte durée dans le camp montréalais.

Avec trois minutes à faire en période médiane, Josh Gorges faisait dévier un tir de Brad Richards durant une supériorité numérique des Stars, ce qui portait la marque 4 à 1 en faveur des locaux.

Mais pour tout dire, le Canadien n'a jamais été dans le match, même s'il a largement dominé au chapitre des tirs au but (29-17).

L'intensité, la concentration et l'exécution n'y étaient pas.

L'équipe en arrache en défense, ayant accordé 23 buts au cours des six derniers matchs pour une moyenne de près de quatre par rencontre.



# Et si HOPKINS boxait jusqu'à 50 ans ?

PHOTO YVAN TREMBLAY

**L'entraîneur de Bernard Hopkins, Naazim Richardson, voit son protégé comme un athlète quasi indestructible.**



**DANIEL  
CLOUTIER**

cloutierd@ruefrontenac.com

Lui qui a la conviction que Hopkins a vaincu le Québécois Jean Pascal samedi soir dans le ring du Colisée Pepsi à Québec, croit que son boxeur continuera d'être une véritable menace pour les jeunes lous de la division des poids mi-lourds (175 livres).

«Bernard est un athlète phénoménal, a mentionné Richardson à des confrères américains lundi matin. Il est assuré de faire son entrée au Panthéon de la boxe

et il est l'un des plus grands boxeurs de l'histoire. Il est un athlète déterminé avec une discipline de fer.

«Il ne mange jamais de beigne ou de chocolat et ne boit jamais de liqueurs douces ou d'alcool. Je ne serai pas étonné s'il boxe encore à 50 ans, et vous allez voir, on le traitera alors de petit vieux, il sera encore une sérieuse menace pour les jeunes boxeurs qui percent le classement mondial. Des athlètes comme lui, il n'y en a pas eu beaucoup sur la planète depuis 100 ans.»

Hopkins (51-5-2), qui a fait match nul avec Pascal (26-1-1), est considéré comme l'un des cinq plus grands boxeurs de l'histoire à avoir évolué dans la division des poids moyens (160 livres), avec Sugar Ray Robinson, Carmen Basilio, Carlos Monzon and «Marvelous» Marvin Hagler.

Il aura 46 ans le 15 janvier.

**Fernandez accordait la victoire à Hopkins**

L'un des plus influents chroniqueurs de boxe des États-Unis, Bernard Hernandez, du quotidien Philadelphia Daily News, estime que Hopkins méritait la victoire

à Québec, par trois points (115-112).

Il réfute le fait que Pascal méritait un score de 10-8 au premier round. Selon lui, le round était nul.

Pascal méritait un point pour avoir expédié son rival au tapis à trois secondes de la fin de l'engagement, et Hopkins en méritait un pour sa très nette domination dans le round dans son ensemble.

Selon Fernandez, Hopkins a touché la cible 171 fois dans le combat, 66 fois de plus que Pascal.

**Une première en 16 ans**

Pascal est devenu le premier boxeur en 16 ans à faire visiter le tapis à Hopkins et le premier à le faire deux fois.

Rappelons que Hopkins a chuté au premier et au troisième round.

La seule autre chute de Hopkins remonte à 1994, à Quito, en Équateur, face à l'Équatorien Secundo Mercado.

Cependant, dans le match revanche, disputé l'année suivante au Maryland, Hopkins avait stoppé Mercado en moins de sept rounds.

Hopkins n'a livré que trois de ses 58 combats professionnels hors du territoire américain (à Quito,

à Paris et à Québec), et ses trois visites au tapis sont survenues à l'extérieur de son pays.

**Le boxeur chasseur émérite**

Pascal sera assurément proclamé le boxeur professionnel de l'année au Canada.

Il mériterait aussi le titre du chasseur de l'année, car force est d'admettre qu'il s'est attaqué à du très gros gibier: le gaucher Chad Dawson (29-1-0), qui était classé sixième meilleur boxeur «livre pour livre» dans le monde, et Hopkins, que plusieurs chroniqueurs de boxe américains considèrent encore comme étant le 10e meilleur boxeur toutes divisions confondues.

Et Pascal termine son année avec un bulletin d'une victoire et d'un match nul, face à des boxeurs émérites qui avaient compilé, avant de lui faire face, un rendement combiné de 27-3-1 (Dawson 7-0, Hopkins 20-3-1) dans le cadre de matchs de championnats mondiaux majeurs.

Y a-t-il un seul boxeur dans toute l'histoire du pays qui a relevé deux défis d'une telle ampleur en l'intervalle de seulement six mois ?



Une chronique de **MARTIN LECLERC** | [leclercm@ruefrontenac.com](mailto:leclercm@ruefrontenac.com)



PHOTO D'ARCHIVES

## Quelle sorte de cheval Jacques Martin fouette-t-il ?

### Après une lune de miel de six semaines, le Canadien se retrouve soudainement en eaux troubles.

Jacques Martin sermonne ses joueurs et il en punit quelques-uns au passage pour donner l'exemple. Il chambarde ses trios, clame son insatisfaction.

Mais que fouette-il au juste? Un pur-sang ou un cheval de milieu de peloton?

Avant que la saison se mette en branle, bien peu d'observateurs crédibles prétendaient que le Canadien s'était nettement amélioré par rapport à l'an dernier.

Et rappelons-le, on parlait d'une équipe qui n'avait récolté que 88 points en 2009-2010 et qui s'était taillée une place en séries par la porte d'en arrière.

Lors du premier mois et demi de calendrier, dopé par une succession d'affrontements contre certaines des équipes les plus faibles de la LNH – et par un jeu défensif impeccable – le CH s'est envolé

vers les sommets du classement.

Encore aujourd'hui, seulement 11 de ses 33 parties ont été disputées contre des formations qui participeraient aux séries si elles débutaient maintenant.

Sa fiche contre les formations participant aux séries: cinq victoires, six défaites.

Par ailleurs, à ses cinq dernières sorties, le Canadien est tombé dans une talle qui regroupait notamment Detroit, Philadelphie, Boston et Colorado. Résultat: fiche de 1-4.

Ça ressemble drôlement à un retour du balancier. Et peu à peu, on voit ressortir du placard le même bon vieux squelette: le manque de profondeur en attaque.

L'entraîneur fait avec ce qu'il a. Mais même si Jacques Martin s'attaque au ramollissement de son équipe en défense (qui est deuxième dans la LNH!), c'est son attaque qui lui fait mal.

Cette bonne vieille attaque, qui était 26e dans la ligue l'an dernier (moyenne de 2,56 buts par match)

et à laquelle on a greffé Lars Eller et Jeff Halpern en guise d'améliorations.

En ce moment, parmi les 16 équipes «qualifiées» pour les séries éliminatoires, l'attaque du Canadien se situe au 15e rang. Et au sein de la ligue, elle dégringole lentement les échelons et se redirige vers le dernier tiers.

L'attaque du CH se situe présentement au 19e rang, entre les Oilers d'Edmonton et les Flames de Calgary, deux équipes qui ne joueront pas le printemps prochain.

Tout cela, même si Jacques Martin hausse le ton et ne cesse de jouer à la chaise musicale pour dénicher une combinaison lui permettant d'aligner deux trios capables de produire avec régularité. Il essaie tous les participants, toutes les tounes, toutes les chaises...

### Deux questions

Le Canadien recommence à flirter avec le huitième rang dans l'Est. Est-il en train de revenir au naturel ou s'agit-il d'une simple

mauvaise passe?

Et si le naturel revient au galop, serait-il temps de puiser dans le bas de laine (les économies découlant de la blessure d'Andrei Markov) pour conclure une transaction visant à donner plus de tonus au groupe d'attaquants?

En attendant, tout cela signifie que le sort de l'équipe recommence à dépendre des performances de Carey Price. Un autre air connu...

Dans une chronique publiée au début de la saison, j'arguais que le sort du Canadien allait dépendre de la fiche de Carey Price dans les matchs serrés (se soldant par la marge d'un but).

Dans la LNH, si un gardien ne remporte pas au moins la moitié des matchs de son club qui se décident par un seul but, il est extrêmement difficile de participer aux séries éliminatoires.

Cette saison, Price présente une fiche de 6-5 en de telles circonstances. Mais depuis un mois, son dossier est de 1-4. Ça aussi, c'est une tendance inquiétante.